

Rapport annuel



ecobau

Un grand merci !



Ma dernière année en tant que présidente aura une fois de plus été pleine de défis, mais aussi de satisfactions. Elle a été marquée par des transitions, des évolutions et de vifs débats de fond. Avec le départ de Beat Wüthrich et l'arrivée de Franziska Ryser en tant que présidente élue et qui a déjà pris part à toutes les réunions, nous avons pu opérer ce changement ensemble et de manière anticipée.

Au cours de l'année sous revue, ecobau a été confronté à des questions de fond en matière de zéro net. Le lancement imminent du nouveau **label de construction Minergie-Zéro Net** nous a placés face à des questions fondamentales : quelle est notre attitude face à l'impossibilité qui demeure actuellement d'atteindre le zéro net pour la construction de bâtiments ? Quelles déductions sont légitimes ? Où devons-nous établir des limites claires, notamment en ce qui concerne les émissions négatives ? Et comment le complément ECO s'insère-t-il dans ce nouveau label ? Autant de questions qui ont fait l'objet de vifs débats au sein du comité. Une solution a été élaborée en collaboration avec Minergie et le complément ECO fait désormais partie intégrante du nouveau complément Minergie-Zéro Net, un signe fort de notre partenariat.

L'année sous revue a également été marquée par un deuxième thème majeur : la **construction circulaire**. Notre position est claire : la circularité doit devenir la norme. La manière de concrétiser cet objectif ainsi que le maintien d'un rapport équilibré entre utilité et coûts sont deux aspects déterminants que nous avons intégrés au développement du **complément ECO** et de nos instruments. De même, nous ancrons systématiquement l'économie circulaire dans le CAN, conjointement avec notre partenaire CRB. Nous revendiquons aussi des premières mesures pour l'évaluation des produits de construction : un certificat eco1 n'est octroyé que lorsque les fabricants proposent des systèmes de reprise. Le nouveau **partenariat** entre C33 et ecobau a en outre permis une avancée majeure en vue d'intégrer la circularité aux commandes. Le guide « Rendre la circularité mesurable – Un indicateur suisse de circularité » remanié paraîtra début 2026 sous la forme d'une publication commune et constituera une base fondamentale pour la pratique. Les changements surviennent lorsque des exigences claires sont formulées, y compris par nos membres, à savoir vous.

J'ai été particulièrement enthousiasmée par le **séminaire d'automne** de nos membres intitulé « Les constructions temporaires comme terrain d'apprentissage pour la construction circulaire ». Les bâtiments scolaires modulaires présentés illustrent bien comment une conception adaptée à des besoins spécifiques peut aller de pair avec une construction circulaire. L'échange entre les membres reste une valeur ajoutée fondamentale de l'adhésion à ecobau.

Après 19 années passées au sein du comité et 11 en tant que présidente, l'année écoulée a une fois de plus été dense et intense. Parallèlement, elle s'apparentait déjà pour moi à un départ en douceur. Avec son approche calme, objective et unificatrice, nous avons trouvé en la personne de Franziska Ryser une présidente avisée pour reprendre le flambeau de l'association. Quant au comité, il se penche avec engagement sur les sujets essentiels et jette ainsi les bases nécessaires pour relever les grands défis de demain. C'est le plus beau cadeau d'adieu que l'on pouvait me faire.

C'est sur ces mots que je prends congé de vous.

A handwritten signature in blue ink that reads "Friederike Pfromm".

Friederike Pfromm, présidente

Rétrospective de l'année 2025

Plusieurs mutations ont eu lieu au sein du comité en 2025. Les remplacements suivants ont été opérés et confirmés lors de l'assemblée générale :

- **Nouveau membre du comité :**
Dans le but de nous adjoindre les services d'une ambassadrice présente sur la scène politique, la conseillère nationale **Franziska Ryser (Les Verts)** a été recrutée au comité d'ecobau. Son action au sein du comité pose également les fondements de son rôle désigné de future présidente.
- **Remplacement de Beat Wüthrich (canton de Zurich) :**
Rhea Lesniak a rejoint le comité. Elle est responsable du département Services de projet et membre de la direction de l'Office des constructions du canton de Zurich.
- **Remplacement d'Annette Aumann (ville de Zurich) :**
Niko Heeren a rejoint le comité. Il est responsable du Service de la construction écologique auprès de l'Office des bâtiments de la ville de Zurich.
- **Remplacement de Camille Ortlieb (canton de Vaud) :**
Le successeur qui a été désigné est **Gianluca Paglia**, chef de projet en construction durable pour le canton de Vaud. Son élection officielle aura lieu à l'occasion de l'assemblée générale de 2026.

Le départ de Beat Wüthrich à l'occasion de l'assemblée générale nous a montré à quel point son influence a été marquante pour ecobau ces 20 dernières années. Son approche prudente et sa nature calme ont permis à ecobau de gagner en force. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa retraite.



Le départ de Beat Wüthrich à l'assemblée générale 2025

Un accord a pu être conclu avec notre partenaire **NNBS** à propos de la collaboration future. Le comité a en outre consacré plusieurs réunions au nouveau règlement produit de Minergie relatif au label de construction **Minergie-Zéro Net**. Ces discussions animées ont permis de réaliser à quel point les positions divergeaient au sein du comité. Formuler une déclaration commune s'est avéré complexe compte tenu des questions fondamentales soulevées par le nouveau label de construction pour la branche. Grâce à des entretiens constructifs avec Minergie, les principales exigences d'ecobau ont pu être intégrées dans le nouveau label : le complément ECO ainsi que la valeur limite 1 sont requis pour les nouvelles constructions.

Un nouveau cadre légal, comprenant notamment la loi sur le CO₂, l'article 35j de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) ainsi que le MoPEC 2025 remanié, va marquer de son empreinte les exigences envers ecobau dans les années à venir. Aussi le comité va-t-il se pencher en détail sur l'orientation future d'ecobau en janvier 2026 dans le cadre d'un atelier consacré à la stratégie. La publication du nouveau guide « **Commande de bâtiments à émissions de GES réduites** » a en outre permis au grand public de découvrir les positions et points de vue stratégiques principaux d'ecobau. Ceux-ci ont été longuement discutés et approuvés par le comité.

Membres :

Membres d'ecobau au 31.12.2025 : 70

Départs : Ville de Gossau

Arrivées : Aucune

Objectif Zéro Net

C'est avec beaucoup d'intérêt que le comité a pris connaissance du nouveau **Standard Bâtiments 2025 de Cité de l'énergie**, qui prévoit désormais que la **certification est obligatoire**. Cela

s'inscrit dans l'esprit de la loi contre la concurrence déloyale (LCD), qui interdit les pratiques commerciales trompeuses telles que les indications de provenance fausses ou les déclarations environnementales non justifiables (greenwashing).

À l'avenir, les déclarations portant sur la durabilité, la circularité et l'écologie devront être identifiables et vérifiables. Cela peut par exemple se faire au moyen d'une certification, à l'instar de celle prévue par l'article 3a LCD. Lien vers le [Standard Bâtiments 2025](#).



1 Nouveaux bâtiments

Les nouveaux bâtiments doivent être conformes aux standards Minergie-A ou Minergie-P, y compris le complément ECO avec certification ordinaire, ou au standard SNBS-Bâtiment (niveau Or, au moins note 5 pour tous les critères des thèmes 31 Protection du climat et 32 Énergie) avec certification ordinaire. Autre solution : les nouveaux bâtiments doivent être conformes à la norme SIA « La Voie du climat » (valeur cible B contraignante, valeur cible A à atteindre) et ont une attestation de conformité établie par un organisme indépendant (assurance-qualité, voir prestations de Cité de l'énergie).

Les projets de construction doivent tendre vers la sobriété moyennant des solutions appropriées tant au niveau architectural que technique.

S'agissant des bâtiments qui s'inscrivent dans un plan d'aménagement de quartier liés 10'000 m² SREL, il faut vérifier en sus si le quartier peut être certifié selon le standard Minergie-Quartier ou SNBS-Quartier (au moins note 5 pour tous les critères des thèmes Protection du climat et Énergie).

Les émissions de gaz à effet de serre liées à la construction sont souvent nettement supérieures aux émissions liées à l'exploitation des nouveaux bâtiments fonctionnant sans énergie fossile. Il faut donc examiner avec soin et prioriser la conservation des bâtiments existants (rénovation/dénouage au lieu d'une démolition-reconstruction) dans le cadre des stratégies d'aménagement et des études de faisabilité. Les bâtiments de remplacement sont surtout indiqués lorsqu'ils génèrent une plus-value considérable (valorisation d'importantes réserves d'utilisation, adaptation des structures d'habitat aux exigences du marché, etc.).

La durabilité écologique est un critère décisif dans les concours d'architecture et les mandats d'études.



2 Bâtiments existants

Les rénovations complètes doivent être conformes au standard Minergie-P pour rénovations (1^{re} priorité) ou au standard Minergie pour rénovations (2^e priorité), y compris le complément ECO avec certification ordinaire, si possible. Les rénovations complètes de grande envergure devant répondre à un large éventail d'exigences peuvent aussi être certifiées selon le standard SNBS-Bâtiment (niveau Or, au moins note 5 pour tous les critères des thèmes 31 Protection du climat et 32 Énergie) ou doivent être conformes aux exigences de la norme SIA « La Voie du climat » (valeur cible B contraignante, valeur cible A à atteindre). Dans ce cas, il convient de présenter une attestation de conformité établie par un organisme indépendant (assurance-qualité, voir prestations de Cité de l'énergie).

Pour les rénovations partielles, on appliquera les valeurs U du Programme Bâtiments aux éléments concernés. Pour les rénovations de toitures, il convient d'étudier la possibilité de réaliser une installation PV.

Standard Bâtiments 2025, éditeur : Cité de l'énergie

L'économie circulaire : un sujet brûlant

À l'occasion de diverses manifestations et exposés, le bureau central a présenté les instruments d'ecobau et montré comment ceux-ci offrent un soutien concret en matière de construction circulaire. Grâce au complément ECO, les maîtres d'ouvrage peuvent désormais réaliser des commandes ciblées relatives à des exigences centrales en matière de bâtiments circulaires.



UNConference – Bülach. Annonce du partenariat avec C33



Forum suisse de l'immobilier public (SPREF) à Aarau



Congrès construction durable, Bâle

Que ce soit au congrès sur la construction durable, à la conférence hospitalière à Bâle ou au Forum suisse de l'immobilier public (SPREF), la construction circulaire s'est retrouvée au cœur de nombreuses manifestations. Cela nous a permis de montrer que les instruments d'ecobau facilitent l'accès à cette thématique. Il est également ressorti des débats que de nombreux maîtres d'ouvrage n'ont pas encore conscience que le complément ECO aborde déjà des aspects de la construction circulaire de manière concrète.

Le partenariat entre **C33** et **ecobau** a permis de franchir une nouvelle étape en vue de rendre la circularité mesurable. Le guide remanié « *RCM – Rendre la circularité mesurable : Un indicateur suisse de circularité, partie 1 Indicateur de flux de matériaux* » portant sur la détermination du CI-C (Circularity Index Construction) au niveau des matériaux de construction doit paraître début 2026 sous la forme d'une publication commune. Parallèlement, les données de base nécessaires pour le CI-C sont fournies via la plate-forme **Données des écobilans dans la construction**.

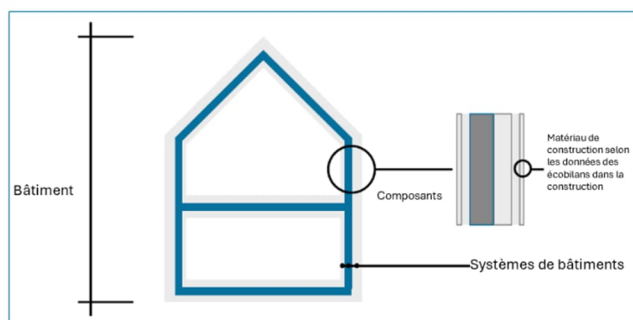


Schéma réalisé par nos soins de la relation entre les différents niveaux de considération

Ce n'est toutefois qu'au début : une prochaine étape prévoit l'approfondissement du guide RCM pour une prise en compte globale de la circularité dans la construction, depuis les composants jusqu'aux bâtiments complets en passant par les systèmes de bâtiments (voir illustration).



La construction circulaire était également au cœur du **séminaire d'automne**, la rencontre annuelle de nos membres. Une visite des installations provisoires de l'école cantonale de Wiedikon au niveau de la gare de marchandises de Zurich a illustré de manière parlante les opportunités offertes par les constructions temporaires dans le contexte de l'économie circulaire. Il a été particulièrement instructif de découvrir que les conceptions modulaires ouvrent de nouvelles possibilités d'aborder le thème de la sobriété avec les maîtres d'ouvrage.

Les échos des élèves étaient également positifs : le bâtiment est apprécié et aucune trace de vandalisme n'a été observée, y compris sur les éléments bruts en bois. En tout, plus de 30 membres ont pris part à ce séminaire.

Zéro net : comment procéder précisément ? Notre guide fournit des conseils

Le guide « **Bâtiments à faibles émissions de gaz à effet de serre** » que nous avons publié a été pensé pour aider les maîtres d'ouvrage à orienter les tâches de construction concrètes vers cet objectif. Le zéro net n'est certes pas encore atteignable pour les bâtiments, mais chaque pas effectué dans cette direction est précieux et nécessaire. Severin Lenel, rédacteur du guide et collaborateur d'ecobau, a présenté le contenu à l'occasion d'un « Midi-Webinaire ». Les documents et la **vidéo** sont disponibles sur notre site Internet. Nous sommes particulièrement honorés de voir d'autres spécialistes relayer notre travail : Stefan Oeschger de JOM Architekten, qui a collaboré au guide au sein du groupe d'accompagnement, l'a présenté au congrès Holcim.



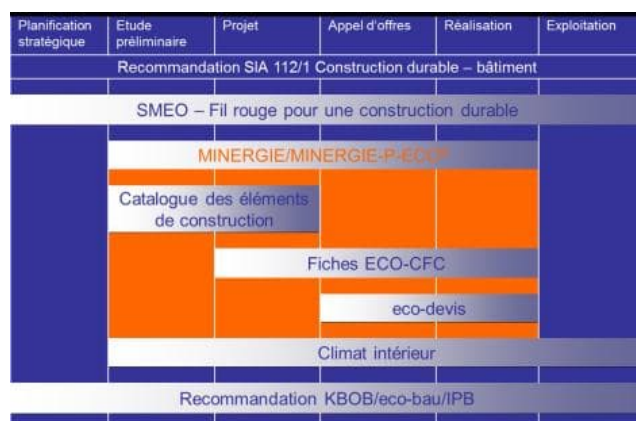
Congrès Holcim – Stefan Oeschger, Jom Architekten

La publication du **MoPEC** en septembre a en outre révélé que le calcul et le respect des valeurs limites gagnent de plus en plus en importance pour l'édification des bâtiments. Le guide explique comment les maîtres d'ouvrage peuvent faire en sorte que ces valeurs limites soient ancrées dans le processus de planification et de construction et qu'elles soient mises en œuvre jusqu'à l'achèvement. Grâce aux valeurs limites indiquées pour des tâches de construction concrètes, les maîtres d'ouvrage peuvent s'appuyer sur des repères clairs.

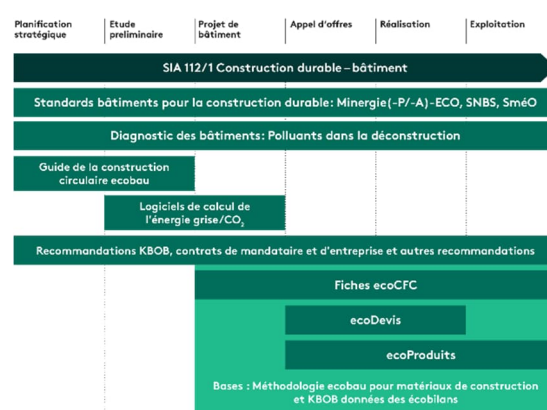
Coup d'œil dans les archives

L'an dernier, nous avons célébré notre 20^e anniversaire. Quoi de mieux qu'un coup d'œil amusé dans le rétroviseur pour prendre la mesure de ce qui a changé.

Nos instruments en 2011



Nos instruments aujourd'hui



Graphiques de nos instruments et outils par phases de construction

Du côté de nos membres – le canton de Lucerne encourage la construction circulaire

Un premier appel d'offres intitulé « Eco-Design im Hochbau » lancé par le canton de Lucerne en collaboration avec la Haute école de Lucerne a envoyé un signal fort en faveur de la construction circulaire et respectueuse des ressources. Ecobau a été sollicité pour apporter son expertise au sein d'un jury indépendant composé de sept autres membres et placé sous la présidence de Hermann Suppiger, du service des biens immobiliers. Quatre projets ont ainsi été soutenus pour un total d'environ CHF 200 000.—. Ils montrent comment la construction circulaire peut être mise en œuvre concrètement dans les bâtiments.



Les projets récompensés sont aussi des projets phare qui donnent des impulsions importantes : ils prolongent le cycle de vie des éléments de construction, réduisent les déchets et contribuent ainsi de manière visible à la protection du climat. Tous les projets primés sont consultables [ici](#). Nous remercions le canton de Lucerne d'intégrer notre savoir-faire en vue de promouvoir des innovations durables et de contribuer activement au changement dans le secteur de la construction.

Mise à l'honneur des projets lauréats de l'appel d'offres « Eco-Design im Hochbau 2025 », source : canton de Lucerne

Des bases pour chacun – la plate-forme Données des écobilans dans la construction

La refonte complète de la **plate-forme Données des écobilans dans la construction** a débuté. L'objectif est de publier des données actualisées d'ici fin 2026. Avec le nouveau MoPEC, ces informations prennent une importance toujours plus grande et sont appréciées de l'industrie de la construction et des maîtres d'ouvrage. Elles constituent la base pour calculer les valeurs limites dans les tâches de construction. Ecobau est représenté au sein de l'organisme responsable et y tient un rôle actif.

Niko Heeren, responsable du **Service de la construction écologique** de la ville de Zurich, a succédé à **Michael Pöll** en tant que membre de l'organisme responsable. Ce dernier continue d'assumer la direction du groupe spécialisé Données des écobilans.

ecoProduits – croissance et adaptations

L'adaptation de la Méthodologie pour matériaux de construction 2025 a profondément influencé les critères d'évaluation des **ecoProduits**. L'objectif est de davantage privilégier les produits de construction à plus faible teneur en carbone et de rendre visibles les produits de construction circulaires. Des exigences plus strictes en matière de fabrication et d'élimination portent pratiquement la classe d'évaluation eco1 à un niveau **excellent (« outstanding »)**. Parallèlement, les fabricants misent de plus en plus sur des systèmes de recyclage pour continuer d'atteindre l'évaluation maximale, que ce soit dans le cadre de solutions de branche ou de manière autonome. C'est pour eux le seul moyen d'encore bénéficier de l'évaluation la plus élevée.

Les **solutions de branche** suivantes ont été contrôlées et reconnues par ecobau :

- epsSwiss – www.epsswiss.ch: Recyclage des isolants en PSE
- ARP Schweiz – www.arpschweiz.ch: Recyclage des revêtements de sol en PVC
- Swiss Plastic Pipe Recycling (SPPR) – www.plasticrecycler.ch: Recyclage de tuyaux et raccords en PE, PP et PVC monomatériaux

La phase transitoire s'accompagne de formations intensives, de conseils individuels et d'échanges étroits avec les fabricants. Les expériences montrent que la portée des nouvelles exigences ne devient généralement perceptible que dans la pratique – une phase d'apprentissage importante pour toutes les parties impliquées.

La **classe d'évaluation eco1** montre clairement que la construction circulaire débute déjà au niveau du produit et qu'elle englobe plusieurs phases du cycle de vie, à savoir la fabrication, l'utilisation et la déconstruction. Cette dernière demande un changement dans les mentalités sur les chantiers, une meilleure cohérence dans la séparation des matériaux et l'adaptation des processus. Pour les entreprises, cela signifie un travail de coordination supplémentaire et des débuts incertains, mais c'est une étape cruciale en vue d'un recyclage de haute qualité.

Malgré le renforcement des exigences, le nombre de certifications d'**ecoProduits** a continué d'augmenter.

- Fin 2024 : 2800 produits certifiés : dont 50 % eco1, 20 % eco2 et 30 % ecoBase

- Fin 2025 : plus de 3100 produits certifiés, dont 40 % eco1, 25 % eco2 et 35 % ecoBase

Formation continue – cycles de formation, ateliers et formats en ligne

Le cycle de formation a été organisé pour la dixième fois en 2025. Au cours de ce cycle de formation, les participants ont pris part à des ateliers sur des thèmes tels que la « durabilité dans les cahiers des charges des projets », les « labels », le « concept des matériaux » et l'« optimisation des façades ». Des cours spécifiques ont également été demandés, notamment le cours sur les matériaux, suivi par 24 participants. Plus de 60 % des participants étaient des architectes. Vient ensuite les planificateurs spécialisés et des fabricants. Motiver les maîtres d'ouvrage à suivre les cours reste encore un défi.

Des visites de bâtiments étaient à nouveau au programme des ateliers sur la construction circulaire : après le site du Hobelwerk et le projet K.118 à Winterthour, le projet G29 à Zurich-Binz a été intégré au programme. Les visites sont très appréciées des architectes.

L'intérêt des organismes de formation, des partenaires et des fabricants est également source de satisfaction : lors du séminaire pour conducteurs de travaux de Walo Bertschinger, quelque 80 collaborateurs des services extérieurs ont pu découvrir le potentiel des ecoProduits comme argument de vente. Les cours en interne au sein de la ZKB, de la ville de Winterthour ou de Weber-Marmoran montrent à quel point le champ d'application de nos instruments est large. Nous sommes également ravis de pouvoir former des membres du corps enseignant à nos contenus afin que ceux-ci puissent les intégrer à leurs cours, comme ce fut le cas avec l'institut d'ingénierie civile de la Haute école spécialisée de Lucerne, par exemple.

Le format en ligne « Midi-Webinaire » a permis à ecobau de toucher de nombreux autres participants. Les webinaires ont entre autres abordé le thème de la diminution des émissions de CO₂ dans les constructions en béton et celui de la commande de bâtiments à faible teneur en carbone. Une introduction à la thématique du zéro net a également été réalisée.

Une belle croissance pour les partenaires spécialisés ecobau

Nos 85 partenaires spécialisés ecobau jouent un rôle central lors de la mise en œuvre et la diffusion de nos thèmes et de nos instruments pour une construction durable. Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux partenaires :

- Anne Nyffeler, sysTEAMatik GmbH, Walenstadt
- Barbara De Feo, CCHE Lausanne SA, Lausanne
- Dominik Osterwalder, Umtec Technologie AG, Hombrechtikon
- Florian Sutter, EK Energiekonzepte AG, Zürich
- Joel Delay, Gartenmann Engineering AG, Bern
- Johanna Zink, Gartenmann Engineering AG, Basel
- Julien Pathé, Société Coopérative 2401, Lausanne
- Mélanie Althaus-Siegel, Architecture A propos, Lausanne

- Michael Eichenberger, PIRMIN JUNG Schweiz AG, Thun
- Mikko Lange, iccon AG, Zürich
- Noële Martin, srg | engineering R.G. Riedweg et Gendre SA, Le Mont-sur-Lausanne
- Priska Sacher, Nova Energie Basel AG, Basel
- Quentin Wolffhugel, Energy Management SA, Plan-les-Ouates
- Stefan Langenegger, Huusart AG, Brunnen
- Stefan Wehrli, Basler & Hofmann AG, Zürich
- Urs-Thomas Gerber, sustain4you gmbh, Münchenbuchsee

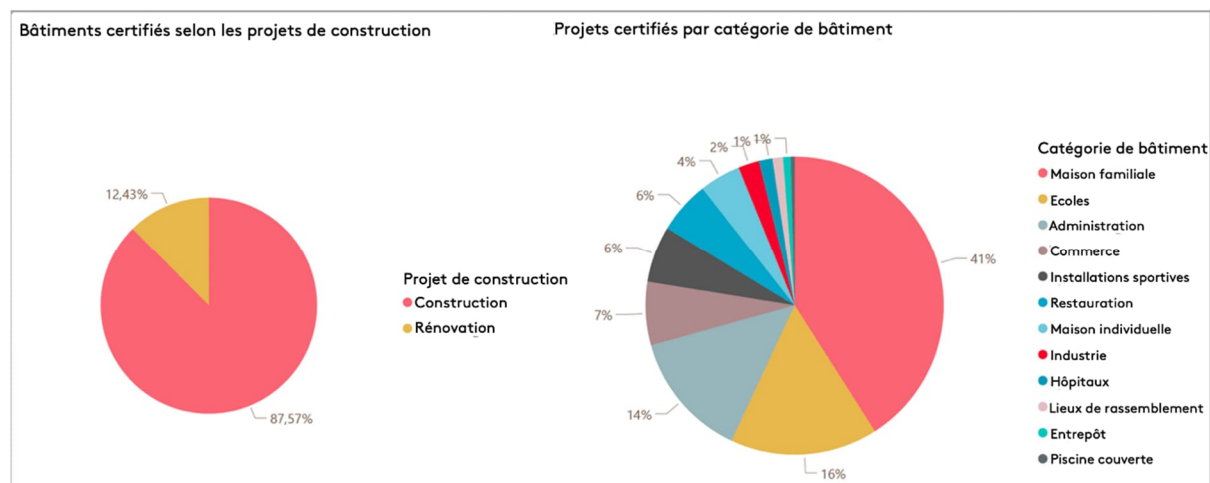
Nos partenaires se répartissent comme suit :

Par sexe et par région	Suisse alémanique	%	Suisse romande	%	Total	%
Femmes	13	27 %	13	36 %	26	31 %
Hommes	36	73 %	23	64 %	59	69 %
Total	49	100 %	36	100 %	85	100 %

État : 31.12.2025

Le complément ECO – un atout pour les habitats collectifs

Le **complément ECO** garantit une planification et une réalisation des bâtiments écologique et circulaire, l'utilisation de matériaux sains et écoresponsables ainsi qu'un climat intérieur optimal et une qualité de séjour élevée. Il ressort une nouvelle fois des évaluations de cette année que le complément ECO est particulièrement attractif pour l'utilisation comme **habitat** et qu'il offre une valeur ajoutée substantielle aux utilisateurs : un climat intérieur sain, des matériaux durables et un confort agréable.



Évaluations au 31 décembre 2025 – Source : plate-forme des labels Minergie

Le complément ECO est un produit issu de la coopération entre les associations **ecobau** et **Minergie**. Il peut être combiné à tous les standards du bâtiment Minergie, est géré sous la marque Minergie-ECO® et constitue un élément central du standard de construction SNBS Bâtiment de notre partenaire NNBS.

Concernant le nombre de certificats Minergie(-P/-A)-ECO, 614 483 m² de surface de référence énergétique au total ont été certifiés jusqu'à fin décembre 2025.

Certificats Minergie-ECO

■ Certificats provisoires par an

Standard	2021	2022	2023	2024	2025
Minergie-ECO	28	65	93	42	64
Minergie-P-ECO	79	75	72	50	98
Minergie-A-ECO	9	25	13	16	30
Total	116	165	178	108	192

■ Mètres carrés de SRE des bâtiments certifiés provisoirement

Standard	2021	2022	2023	2024	2025
Minergie-ECO	164'609	184'824	179'612	143'346	164'610
Minergie-P-ECO	260'554	439'632	195'146	307'377	338'233
Minergie-A-ECO	15'018	53'259	31'763	59'071	111'640
Total	440'183	677'715	406'521	511'794	614'483

Bâtiments sous la loupe ! Le standard Minergie-P-ECO pour les piscines couvertes



Illustration : Représentation : Christian Koller Architekten AG
vées pour cette catégorie d'affectation complexe.

La reconstruction à neuf de la **Schlossbadi de Frauenfeld** a vu naître l'une des premières piscines couvertes de Suisse répondant au **standard Minergie-P-ECO**. Cela a été rendu possible grâce à une collaboration étroite avec l'organisme de certification. Conformément à l'esprit de l'architecte **Christian Koller** et à son principe « Le courage de la simplicité », des solutions convaincantes ont également pu être trou-

Environ 2000 m³ de conifères issus de la région ont été utilisés pour la structure porteuse et la façade. Ils ont été complétés par une série de produits de construction totalement exempts de polluants, garantissant un climat intérieur sain. La certification des ecoProduits a également été très utile ici.

La nouvelle construction répond à de nombreux critères en matière de durabilité et de santé et est un véritable modèle de projet intergénérationnel tourné vers l'avenir. Le standard Minergie-P-ECO garantit une grande efficacité énergétique, ainsi qu'un agrément et un confort d'utilisation élevés. Le complexe propose 925 m² de surfaces aquatiques et comprend un bassin de nage, un bassin pour non-nageurs, une pataugeoire et un bassin à remous, ainsi qu'un toboggan aquatique indoor de 70 m de long et un accès direct à la piscine extérieure.

Opter pour un logiciel d'écobilan des bâtiments accrédité par ecobau : le bon calcul

Il ressort des évaluations et des retours des maîtres d'ouvrage que le calcul de l'**écobilan des bâtiments** peut déboucher sur des résultats différents. Aussi est-il important d'évaluer et d'optimiser des variantes de projet de manière fiable, très tôt dans les phases de planification. Pour ce faire, des outils logiciels hautement qualitatifs, comparables et transparents sont indispensables.

Ecobau vérifie les outils de calcul de l'énergie grise et des émissions de gaz à effet de serre au regard des standards Minergie-ECO et SNBS Bâtiment. Avec l'accréditation, ecobau garantit un standard de qualité homogène : les outils accrédités s'appuient sur des données actuelles et cohérentes, fournissent des résultats comparables et présentent ceux-ci de manière complète, transparente et vérifiable sur le plan de la plausibilité.

En publiant le MoPEC 2025, les cantons suisses ont actualisé leurs prescriptions minimales dans le domaine du bâtiment. Les nouvelles constructions et les rénovations d'envergure doivent respecter des valeurs limites spécifiques au bâtiment en matière d'énergie grise pour la construction et la démolition – une pratique qui est déjà exigée dans les standards Minergie-ECO et SNBS Bâtiment.

Deux profils d'exigences sont disponibles pour les planificateurs :

Le profil « A / de base » est centré sur les phases précoces de planification (étude préliminaire et avant-projet) et permet aux planificateurs de comparer de façon systématique différentes variantes de projet et de construction. Il permet d'identifier très tôt les modes de construction et les structures à même de respecter les valeurs cibles en termes d'énergie grise et d'émissions de gaz à effet de serre.

Le profil « B / pro » couvre l'ensemble des phases du projet jusqu'à la réalisation et fonctionne avec des éléments de construction détaillés composés de différentes couches de matériaux.

[Un aperçu de tous les logiciels d'écobilan des bâtiments accrédités](#) est consultable sur notre site Internet.

Bureau romand

Représentant de nos membres francophones et de nos partenaires, le bureau romand d'ecobau s'investit notamment dans l'échange d'informations et d'expériences entre la Suisse romande et les organes de décision de l'association. Nous présentons ici une sélection de projets et manifestations de l'année 2025 qui illustrent nos activités.

Formation continue – le Cycle de formation ecobau est prisé des ingénieurs civils

Depuis 2023, le **Cycle de formation ecobau** est proposé chaque année et non plus tous les deux ans, et ce en raison d'une demande forte. L'édition 2025 a été marquée par une proportion inhabituellement élevée d'ingénieurs civils (24 % de l'ensemble des participants). L'intérêt croissant de la part de cette discipline est une bonne chose, car les ingénieurs civils jouent un rôle important pour la réussite des projets de construction durables. Cela a demandé d'adapter certains points des cours. Reste à voir si cette tendance va se poursuivre.



Le 7 février, Sébastien Piguet a présenté les aspects liés au bois de Minergie-ECO à l'occasion du « Salon Bois » à Bulle. Dans son intervention, il a souligné les particularités du complément ECO ainsi que le potentiel et les limites du bois. Minergie-ECO encourage l'utilisation du bois dans les constructions, mais pas à n'importe quel prix !

Salon Bois, Bulle : les avantages du complément ECO en ce qui concerne le bois.

Midi-Webinaire – des webinaires durant la pause de midi

En 2025, des webinaires ont été proposés pour la première fois en Suisse romande afin de permettre un accès rapide et facile à des thèmes spécifiques. Le thème abordé en mai était « Le budget carbone dans le secteur de la construction : causes et conséquences ». Thomas Jusselme, professeur à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et membre d'ecobau, a présenté, sur la base du budget carbone, les effets de l'objectif zéro net sur les sous-sols, la forme des bâtiments, le choix des matériaux et les épaisseurs d'isolants. Par ailleurs, Sébastien Piguet a présenté les instruments d'ecobau qui permettent aux spécialistes d'intégrer ces principes et valeurs limites de manière pratique à leurs projets.

Un autre séminaire a été organisé en octobre, conjointement avec Cité de l'énergie, à propos du **Standard Bâtiments 2025** récemment mis à jour. Cette nouvelle version élargie montre la voie à suivre pour atteindre l'objectif d'« émissions zéro net ». Les synergies entre les associations et la diversité du public pendant ce séminaire ont été particulièrement appréciées.

Le canton de Genève va de l'avant – de nouvelles prescriptions strictes

L'une des avancées les plus prometteuses en Suisse occidentale est certainement la nouvelle ordonnance d'exécution dans le canton de Genève. Celle-ci prévoit des valeurs cibles et des valeurs limites pour les émissions de gaz à effet de serre (RECMC) des bâtiments. L'ordonnance d'exécution s'appuie sur la révision de la Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI). Le RECMC et le [Guide constructions et rénovations bas carbone](#) définissent des valeurs limites pour les émissions afin de prendre en compte les émissions de gaz à effet de serre à chaque phase du projet, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre. Les rénovations sont soumises à des exigences considérablement plus strictes que ce qui est prévu dans le MoPEC. En outre, l'ordonnance s'appliquera à l'avenir à un plus grand nombre de types de rénovations. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027 pour les projets de l'Office cantonal des bâtiments – un signal clair et ambitieux à l'adresse du secteur cantonal de la construction.

De nouveaux visages au bureau central de Zurich

Il se passe toujours quelque chose au bureau central d'ecobau. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Anne Nyffeler** dans notre équipe. Depuis le 2 avril, elle apporte à l'équipe ses solides connaissances en matière d'espaces extérieurs, de construction numérique et d'économie circulaire. Nous nous réjouissons particulièrement de son embauche au sein de notre équipe à partir de 2026 ; elle pourra défendre des thèmes importants en tant que directrice de la section ecoBâtiment et en tant qu'experte pour les projets relatifs aux espaces extérieurs.



En octobre, **Christopher Zimdars** nous a rejoints en tant que nouveau directeur de la section Instruments & Matériaux. Il est expert en écobilans, issu du secteur du conseil en génie civil et enrichit ainsi le bureau central de nouvelles compétences importantes. Avec lui, les connaissances de Severin Lenel et Christian Pestalozzi sont assurément entre de bonnes mains.

À l'occasion de notre fête de Noël, nous nous sommes adonnés au théâtre d'improvisation avec des jeux en équipe et des tests de personnalité. Le mot d'ordre était : aller avec courage vers l'inconnu, écouter attentivement et développer des idées ensemble. Personne n'oubliera plus jamais la phrase introductive « Oui précisément et... » Ces enseignements nous accompagneront désormais dans les réunions d'équipe.

Perspectives pour 2026

L'année 2026 s'avère décisive pour le positionnement d'ecobau, y compris du fait des changements au sein du comité et à la présidence. L'atelier sur la stratégie qui se tiendra en janvier 2026 avec le comité montrera également les lignes directrices dont il faudra tenir compte à long terme.

La planification annuelle 2026 adoptée par le comité définit les principaux thèmes et orientations stratégiques :

- Thèmes stratégiques : nouvelle présidence, atelier sur la stratégie, focalisation sur l'assainissement, zéro net avec stockage du carbone et technologies d'émissions négatives
- Professionnaliser le bureau central et consolider les recettes
- Recourir à des partenariats pour la distribution / la communication et l'impact

Nous allons continuer de nous concentrer sur les thèmes du zéro net et de la construction circulaire, de promouvoir ces thèmes et d'exploiter des synergies en collaboration avec nos partenaires. Un autre thème important est celui de l'assainissement, qui devrait être mieux couvert avec le complément ECO. Il faut s'attendre à d'autres facteurs d'influence au niveau des matériaux de construction, que ce soit pour les passeports produits numériques, les EPD ou les PFAS. Nous n'allons pas nous ennuyer.

Axe 1 – Enjeux stratégiques

Nouvelle présidente, à la recherche de nouveaux membres pour le comité

À l'occasion de l'assemblée générale 2026, Franziska Ryser devrait être élue en tant que nouvelle présidente et succéder à Friederike Pfromm. En outre, tous les membres du comité candidats pour un nouveau mandat devront être réélus pour une période de trois ans.

Afin que les villes soient mieux représentées au sein du comité, un nouveau représentant sera proposé à l'élection lors de l'assemblée générale.

- Ville de Saint-Gall, Ueli Lanker, direction Gestion de projets.
En tant que directeur Gestion de projets au sein de l'Office des constructions de la ville de Saint-Gall, Ueli Lanker apporte une vaste expérience en matière de planification et de mise en œuvre de projets de construction publics complexes. Il a une connaissance directe des exigences des maîtres d'ouvrage publics ainsi que de la mise en œuvre pratique des modes de construction écologiques et durables. Il renforce ainsi l'orientation stratégique d'ecobau

grâce à son savoir-faire axé sur la pratique et un solide réseau en matière de construction publique.

L'avenir montrera dans quelle mesure les résultats de l'atelier sur la stratégie seront intégrés dans le positionnement dès 2026.

Renforcer l'assainissement avec le complément ECO

Le complément ECO dispose de leviers importants en matière de constructions circulaires, saines et écologiques. Il a essentiellement été pensé pour les nouvelles constructions. La proportion d'**assainissements/rénovations** certifiés par le label est encore très faible et couvre à peine 12 % de tous les projets de construction. Les débats autour du zéro net et des constructions à faible teneur en carbone montrent clairement que l'existant représente la situation de départ et qu'il doit être mieux intégré dans le développement. Nous souhaitons à présent clarifier les éléments à prendre en compte pour qu'un assainissement bénéficie d'un complément ECO. Aussi allons-nous définir une analyse des besoins et un cadre conceptuel. L'objectif est d'accroître l'attrait de la certification pour les projets d'assainissement et de rénovation et d'encourager la sobriété dans le secteur de la construction.

Une mise à jour du catalogue de prescriptions pour le complément ECO sera publiée au début de l'année 2026. Elle reprendra des améliorations, des corrections d'erreurs et des précisions quant à la manipulation en cas de réutilisation. Sur le plan du contenu, les exigences resteront inchangées.

Label de construction et matériaux de construction : objectif zéro net

Le nouveau label de construction **Minergie-Zéro Net** sera lancé en mars 2026. Pour la première fois, il intégrera systématiquement dans la prise en compte des labels de construction les thèmes du **stockage du CO₂** ainsi que des **technologies d'émissions négatives**, qui suscitent de vifs débats. Cela doit permettre une meilleure cohérence entre les différentes normes, d'autant plus que le complément ECO est une condition pour le label Minergie-Zéro Net (nouvelles constructions).

L'introduction du nouveau label soulève aussi des questions quant aux potentielles répercussions sur la courbe de réduction du complément ECO, sur le logiciel d'écobilan des bâtiments ainsi que sur l'évaluation des matériaux de construction. ecobau est d'avis qu'il est clairement nécessaire de cerner la situation de manière professionnelle et d'éclaircir les attentes de manière transparente.

Axe 2 – Professionnaliser et stabiliser le bureau central

Des changements majeurs ont eu lieu au niveau du personnel au sein du bureau central. Il s'agit à présent de stabiliser la situation et de garantir les recettes afin de couvrir l'augmentation des frais de personnel.

Le **bureau central** est en phase de transformation. D'une part, certains acteurs clés vont quitter la vie active dans les années à venir ; d'autre part, l'évaluation des ecoProduits devient de plus en plus complexe. La hausse de la demande en ecoProduits devra s'accompagner de nouveaux renforts au sein du bureau central. De même, le poste de responsable de la communication reste à pourvoir. Face à cette situation, il convient de redéfinir les tâches clairement et de professionnaliser les procédures internes pour gagner en efficacité et clarifier les interfaces. Comme nous ne pouvons accomplir nos tâches qu'en collaborant de manière structurée et ouverte, nous avons pour objectif de mieux sensibiliser à ce changement culturel et de fournir des outils.

Le transfert de la **section Instruments & Matériaux** à Christopher Zimdars compte parmi les défis à relever. Nous sommes ravis que Christian Pestalozzi continue à nous soutenir à raison d'un taux d'occupation de 10 %, ce qui nous permet de continuer à profiter au sein d'ecobau de ses plus de 30 années de savoir-faire. Étant donné que nous avons internalisé des dépenses externes en augmentant l'effectif en personnel, nous devons également nous interroger quant aux sources de revenu supplémentaires. C'est pourquoi nous passons en revue l'éventail de nos offres afin de cibler les domaines où nous pouvons renforcer notre engagement et ceux où il est préférable que nous réduisions notre offre. Ces décisions s'appuient sur différentes analyses SWOT dont nous discutons avec le comité.

Les **ecoProduits** sont un instrument de contrôle important pour les certifications. Différentes adaptations sont en cours afin de simplifier encore le processus de certification des matériaux de construction. Promouvoir l'interprétation et la visibilité des ecoProduits restera un défi majeur l'an prochain. Pour ce faire, des adaptations sont réalisées dans le certificat et dans la fonction de recherche. Pour une mise en œuvre efficace de ces exigences, il convient de mieux planifier certains processus internes et de mieux utiliser les outils pour la collaboration.

Axe 3 – Entretenir les partenariats

Unir nos forces à celles de nos partenaires de manière ciblée est un élément central de notre travail. Conjointement avec des organisations telles que CRB, Minergie, NNBS, SIA, C33, KBOB et la plate-forme Données des écobilans, nous poursuivons l'ambition d'agir en réseau, de manière efficace et fructueuse. Dans cette perspective, plusieurs projets communs sont planifiés pour 2026 dans le but de continuer à promouvoir activement le développement du domaine de la construction.

Renforcer la construction circulaire au travers de partenariats

La construction circulaire n'en est encore qu'à ses débuts. Pour en étendre la portée, l'interaction de tous les acteurs concernés est nécessaire. Aussi ecobau mise-t-il spécifiquement sur des offres au niveau des acheteurs pour rendre la construction circulaire commandable de manière concrète, en collaboration avec la **Charte de la construction circulaire et C33**. La charte est un moteur important de la transformation dans le secteur de la construction. Elle s'appuie essentiellement sur les outils développés par ecobau ainsi que sur le complément ECO. Unir nos forces augmente l'impact pour toutes les parties impliquées.

Avec l'importance croissante de la construction circulaire, les informations relatives aux matériaux de construction deviennent de plus en plus essentielles. C'est la raison pour laquelle ecobau suit les évolutions du Pacte vert pour l'Europe, notamment à propos des passeports numériques de produits (PNP) et des EPD, tout en cherchant des moyens d'intégrer ceux-ci dans sa propre orientation.

À cet égard, l'OFEV, la plate-forme Données des écobilans dans la construction ainsi que la KBOB sont des métronomes de premier plan et des partenaires importants pour des projets communs.

Poursuivre le renforcement des recommandations sur les matériaux de construction et projets communs avec CRB

Aucune révision majeure des instruments n'est prévue en 2026. Les développements continueront de se concentrer sur l'intégration de la construction circulaire ainsi que sur de nouvelles recommandations de matériaux. À cet égard, les révisions au niveau du CRB/CAN font office de référence pour ecobau.

En 2025, de nouveaux numéros de chapitres ont été ajoutés dans **ecoCFC**. Ils permettent d'évaluer et de comparer des composants entiers sur le plan de la qualité écologique. Cette approche sera testée dans la pratique en 2026 afin d'évaluer si elle rencontre suffisamment les besoins des utilisateurs.

Le **béton** est un levier central de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Jusqu'à présent, les recommandations de matériaux étaient exclusivement limitées au ciment. Il convient désormais de définir des **valeurs limites** pour des bétons sélectionnés en vue de permettre des comparaisons plus probantes.

En outre, ecobau a été invité par le **CRB** à collaborer sur un projet qui vise à indiquer à l'avenir, outre les coûts, les paramètres de durabilité et de CO₂ des composants et éléments de calcul. Le fait que ces paramètres soient visibles dès les phases précoces de planification est accueilli positivement.

Projet commun avec des membres : nouvelles exigences pour l'espace extérieur

Malgré une absence de financement de l'ARE/OFEV en 2025 pour le projet que nous avons introduit et qui portait sur le développement fondamental de l'écobilan dans l'espace extérieur, nous souhaitons approfondir ce sujet conjointement avec nos partenaires.

En effet, il y a clairement urgence : l'espace extérieur joue un rôle central pour atteindre l'objectif zéro net et s'adapter au changement climatique. Dans les années à venir, nous aimerions donc aussi que des instruments soient dédiés aux espaces extérieurs afin d'encourager des aménagements extérieurs émettant moins de CO₂ et plus respectueux du climat. Nous sommes impatients de continuer à préciser cet enjeu avec nos membres que sont la ville de Zurich, le canton de Bâle-Ville et le canton de Zurich.

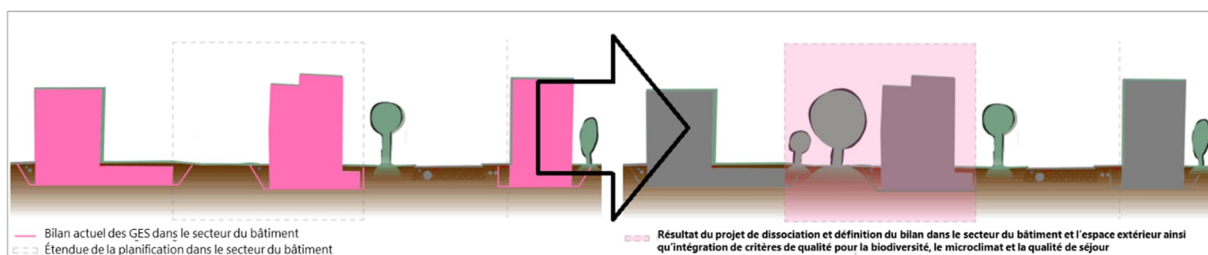


Illustration réalisée par nos soins de l'élargissement du périmètre de réflexion et de la prise en compte des critères supplémentaires dans l'espace extérieur

Formation continue – quels partenariats, quelle orientation ?

Le marché de la formation continue reste un défi. Nos cycles de formation organisés conjointement avec la SIA ainsi que nos Midi-Webinaires continueront de faire partie de notre offre. Cette

année, nous continuerons de développer la question de la mise à disposition de nos connaissances et instruments vis-à-vis de nos groupes cibles. Nous nous interrogeons sur les formats et contenus demandés dans ce paysage de formation particulièrement mouvant.

Bureau romand : perspectives 2026

L'année 2026 regorge déjà de manifestations et de formations destinées à aider nos membres, partenaires et spécialistes du secteur de la construction dans la mise en œuvre de projets de construction durables.

Séminaire romand : au cœur de l'innovation

Le séminaire romand se déroulera le 6 mai 2026 après-midi dans l'écoquartier Plaines du Loup, à Lausanne. Nous aurons le plaisir d'accueillir Madame Natacha Litzistorf, conseillère municipale à Lausanne et directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture. Nous proposerons une visite de deux bâtiments érigés par la ville : l'École des Plaines-du-Loup et la Maison de Quartier. Les bâtiments ont été certifiés Minergie-P-ECO et SméO.

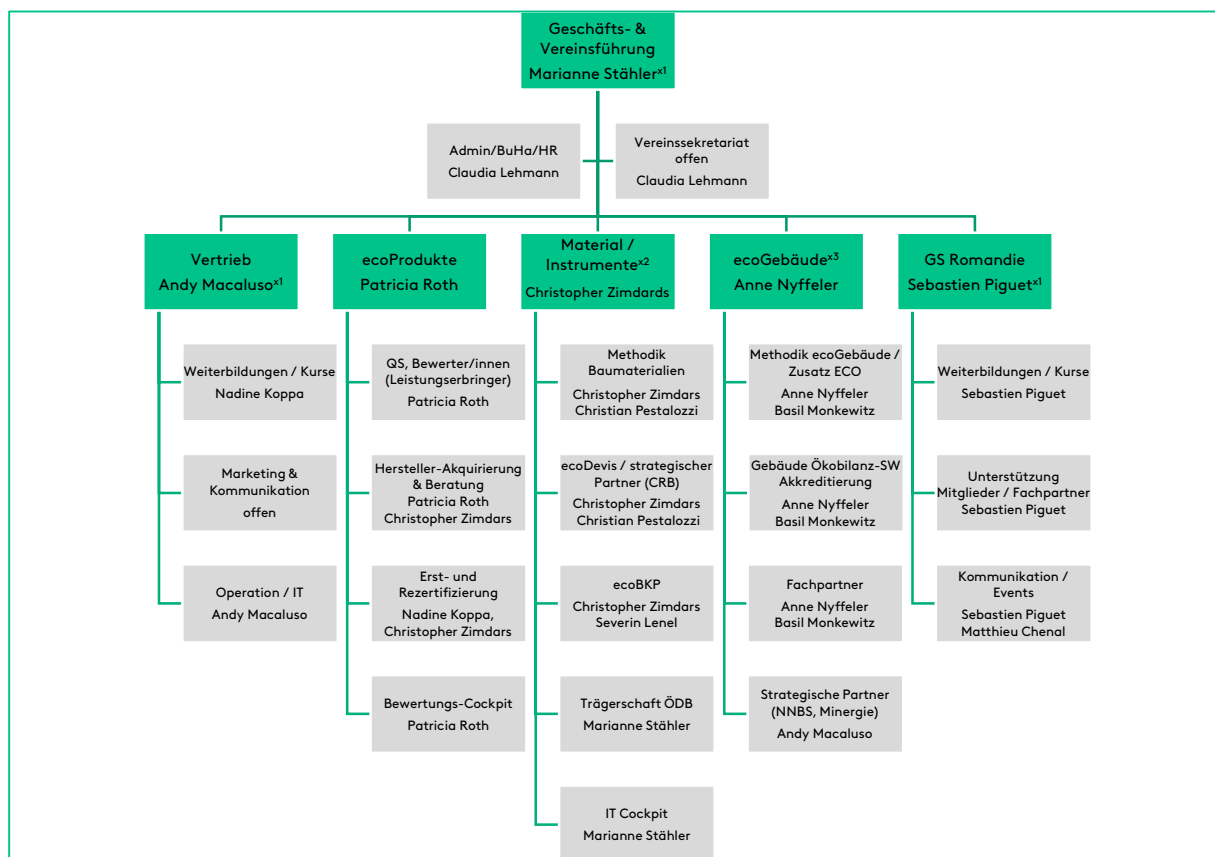
Le quartier **Plaines-du-Loup** à Lausanne est un vaste **écoquartier** innovant qui sert de laboratoire architectural en matière de construction durable et de densité urbaine. On y retrouve de nombreux investisseurs et architectes différents, un concept sans voitures et un mélange d'espaces d'habitation et de travail qui devraient accueillir quelque 11 000 personnes d'ici 2034.

Formation continue : l'assainissement et le cycle de formation en point de mire

Une formation continue d'une journée sur le thème de l'**assainissement durable** sera organisée le 29 avril à Lausanne en collaboration avec le Sanu. Ce thème représente un levier important pour la construction à faible teneur en carbone, car les rénovations constituent des alternatives aux démolitions et aux nouvelles constructions.

Les **dates du Cycle de formation ecobau 2026** sont déjà publiées sur notre site Internet.

Organigramme 2026



Légende :

^{x1} Direction

^{x2} Représentation stratégique de la section au sein de la direction par Marianne Stähler

^{x3} Représentation stratégique de la section au sein de la direction par Andy Macaluso

Ecobau en chiffres

ecoProduits

Fin 2024 : 2800 produits certifiés : dont 50 % eco1, 20 % eco2 et 30 % ecoBase

Fin 2025 : plus de 3100 produits certifiés, dont 40 % eco1, 25 % eco2 et 35 % ecoBase

Partenaires spécialisés

Entreprises et personnes distinguées : 85

Membres

Membres d'ecobau : 70



ecobau — planification et construction durables
c/o leBird Sàrl, Route de Renens 4
1008 Prilly-Lausanne
T +41 21 624 64 94
www.ecobau.ch